



Parc Info N° 10 - 1er mars 2024

Campagne d'essouchage – Printemps 2024

Outre la campagne de Broyage qui se déroulera du 18 au 22 mars 2024, nous souhaitons également programmer une campagne concernant l'essouchage des arbres entre le 25 mars et le 12 avril 2024 en fonction des conditions météorologiques. Cette campagne concernera les souches d'arbre dans les espaces verts et chez les résidents qui nous solliciteront.



Certains d'entre vous ont pu remarquer la fin du nettoyage de la zone d'espaces verts concernée en grande partie pour la campagne d'essouchage. Pour chaque essouchage d'arbre dans les espaces verts, les copeaux seront emmenés en décharge et chaque trou sera recouvert par de la terre.

Pour les résidents qui ont besoin de **cette prestation payante**, nous vous demandons de vous faire connaître soit en envoyant un email avec vos coordonnées à l'AFUL ou soit en vous rendant au bureau pour vous enregistrer. (aful@leparcdelesigny.com)

Par ailleurs, pour les personnes ayant déjà sollicité l'AFUL pour cette prestation, nous vous remercions de renouveler votre demande pour faciliter notre gestion.

Pour rappel, l'essouchage correspond à la partie émergente de la souche qui est "rognée" jusqu'à une profondeur de 5 à 10 cm au-dessous du sol, les racines restent en place. Ceci permettra de replanter ultérieurement une surface gazonnée à l'emplacement de la souche traitée. L'équipe qui interviendra sera équipée pour effectuer ce travail, mais sous certaines conditions évidentes :

- Accessibilité de la souche à traiter : le tracteur équipé de l'essoucheuse doit pouvoir accéder à l'emplacement à traiter ! Ce constat sera effectué par l'équipe de l'AFUL avec le prestataire sélectionné.
- Etat du terrain : l'essouchage sera généralement pratiqué quand l'état du terrain est favorable.
- Disponibilité du prestataire.

Pour chaque demande d'essouchage un devis sera adressé au lot concerné et seulement après paiement de celui-ci, la demande de prestation sera définitivement validée.

A noter : les copeaux sont laissés sur place.

amCet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur AFUL DU PARC DE LESIGNY.

[Se désinscrire](#)



© 2019 AFUL DU PARC DE LESIGNY